



Facile à lire et à comprendre

Le guide de la mutuelle



Nouvelle version
Janvier 2024

Zone Logo
personnalisable

Aujourd'hui, il n'y a pas assez d'informations en facile à lire et à comprendre.



C'est dommage car tout le monde peut utiliser le facile à lire et à comprendre.



Au début, le facile à lire et à comprendre était pour les personnes avec un handicap mental.



Mais le facile à lire et à comprendre est utile pour d'autres personnes.

Par exemple :

- des personnes qui ont du mal à lire,
- des enfants et aussi des personnes âgées.



Beaucoup de pays ont signé un texte.



Ce texte dit

que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tout le monde.

Ce texte s'appelle

la Convention Internationale

sur les droits des personnes handicapées.



Ce texte dit

que les personnes handicapées
doivent avoir une bonne information.



La santé, c'est très important.



En France, la santé

c'est compliqué pour tout le monde.



Il y a :

- les médecins
- l'hôpital
- la carte vitale
- la Sécurité sociale
- la carte tiers payant
- la mutuelle



C'est compliqué de savoir
où se soigner.



C'est compliqué de savoir
combien on va payer.



Pour aider tout le monde,



la Mutualité Française

a fait deux guides

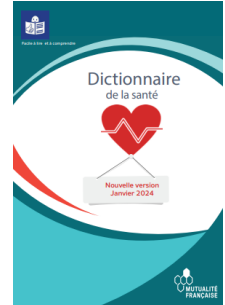
en facile à lire et à comprendre.



Le premier guide
explique
le fonctionnement des mutuelles.



Le deuxième guide
explique
les mots de la santé.



Bonne lecture.

Eric CHENUT
Président de la Mutualité Française



La Mutualité Française a créé le **guide de la mutuelle en facile à lire et à comprendre** en 2020.



La **Mutualité Française** rassemble beaucoup de mutuelles en France.



Tout le monde peut utiliser ce guide pour mieux comprendre comment fonctionne une mutuelle.



Plusieurs personnes ont **travaillé ensemble** pour écrire le guide de la mutuelle :

- des personnes de l'ESAT et du foyer du centre mutualiste de la Gabrielle
- des personnes de la Mutuelle Intégrance
- des personnes de l'Unapei
- des personnes de la Mutualité Française.



À quoi sert ce guide ?

La **santé**, c'est important.



Pour m'aider à m'occuper de ma **santé**,
je peux choisir une **mutuelle**.



Qu'est-ce que c'est, une mutuelle ?



Ce guide **explique** comment une mutuelle :

- rembourse mes dépenses de santé
- m'aide à rester en bonne santé
le plus longtemps possible
- m'aide à me protéger et à protéger mes proches
si je ne peux plus travailler.



Ce guide facile à lire et à comprendre
est fait pour **m'aider**.



Il est aussi fait pour aider
ma famille et mes accompagnants.



Ce guide rend simple une chose compliquée.
Ce guide a beaucoup de pages.
Il explique beaucoup de choses.
Je ne suis pas obligé
de lire le guide en une seule fois.

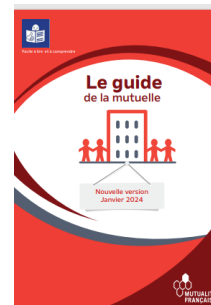
Je peux aussi demander
à quelqu'un de **m'aider**.

Dans ce guide,
les mots difficiles sont **écrits en bleu**.

Je trouve l'explication des mots difficiles
dans le **dictionnaire de la santé**.
Le dictionnaire de la santé est donné
avec le guide.

Dans ce guide,
il y a beaucoup d'exemples
pour m'aider à bien comprendre.

Attention, ce sont des exemples.
Un exemple n'est pas toujours la réalité.
Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



adhérent



Sommaire

1. Je me demande à quoi sert une mutuelle. page 8
2. Je me demande comment choisir une mutuelle. page 9
3. Je me demande comment être bien remboursé. page 11
4. Les remboursements de la mutuelle. page 14
5. L'action sociale de la mutuelle. page 29
6. La [prévention](#) santé de la mutuelle. page 30
7. Les établissements et services de la mutuelle. page 32
8. La [prévoyance](#) de la mutuelle. page 34
9. Je me demande pourquoi choisir une mutuelle. page 37

1. Je me demande à quoi sert une mutuelle.

J'ai besoin d'aide quand je suis **malade**
ou pour éviter d'être malade.



En France, la **Sécurité sociale** et les mutuelles
aident les gens malades.

Pour ma **santé**, par exemple :

- je vais chez un médecin
- je vais chez un dentiste, pour les dents
- je vais chez un ophtalmologue, pour les yeux
- j'achète des médicaments à la pharmacie
- j'ai peut-être besoin d'aller à l'hôpital.



Je dois **payer** pour tout cela.



Une part est remboursée par la **Sécurité sociale**,
aussi appelée **Assurance maladie**.



Pour être plus remboursé,
je peux choisir une **mutuelle**.



Pour bien **comprendre les remboursements**,
je peux lire la partie 4 de ce guide
de la page 14 à la page 28.



2. Je me demande comment choisir une mutuelle.

Comme tout le monde,
je suis inscrit à la **Sécurité sociale**.

La **Sécurité sociale** rembourse
une part de mes dépenses pour me soigner.

Je peux aussi choisir moi-même une mutuelle
pour être plus remboursé.

Mon entreprise peut choisir une mutuelle pour moi.

Une mutuelle est payante.

Pour bien choisir,

je peux aller voir plusieurs mutuelles.

Une mutuelle peut me proposer plusieurs solutions.

Je choisis ma mutuelle pour :

- ses **prestations** : ce sont les remboursements proposés par la mutuelle
- sa **cotisation** : c'est le prix à payer à la mutuelle
- ses services : ce sont les aides proposées en plus des remboursements.



Quand j'ai choisi ma mutuelle, je signe un contrat.

Cela veut dire que :

- je suis d'accord pour payer la **cotisation**
- la mutuelle va me rembourser
une part de mes dépenses de santé
- la mutuelle va me proposer des services.



Je suis maintenant **adhérent** de la mutuelle.

La mutuelle me donne une carte.

La carte de la mutuelle s'appelle aussi
la **carte de tiers payant**.



3. Je me demande comment être bien remboursé.

Je suis **adhérent** de la mutuelle.

Pour être remboursé par la **Sécurité sociale**
et par ma mutuelle,
je respecte 5 règles.



Règle 1 : je choisis un médecin traitant.

A 16 ans,
je donne le nom de mon **médecin traitant**
à la **Sécurité sociale**.

Mon **médecin traitant** me connaît,
il me voit régulièrement.

Mon **médecin traitant** s'occupe de ma santé.

Pour être mieux remboursé par la **Sécurité sociale**
et par ma mutuelle,
je vais chez mon **médecin traitant**.



Règle 2 : je vais chez les médecins dans le bon ordre.

Si j'ai besoin, le **médecin traitant**
peut me dire d'aller chez un **médecin spécialiste**.
Je dois d'abord aller chez mon **médecin traitant**
avant d'aller chez certains **médecins spécialistes**.
Comme ça, je suis mieux remboursé
par la **Sécurité sociale** et par ma mutuelle.



Règle 3 : je montre ma carte Vitale et ma carte de mutuelle.

Je suis inscrit à la **Sécurité sociale**.

J'ai une **carte Vitale** avec ma photo.



Je suis **adhérent** à la mutuelle.

La mutuelle me donne une carte.

La carte de la mutuelle s'appelle aussi
la **carte de tiers payant**.



Je dois toujours avoir avec moi
ma **carte Vitale** et ma carte de mutuelle.

Je montre ma **carte Vitale** et ma carte de mutuelle

- quand je me fais soigner
- quand j'achète des médicaments.



Je suis remboursé directement sur mon compte bancaire
par la **Sécurité sociale** et par ma mutuelle.

Si je n'ai pas ma **carte Vitale** et ma carte de mutuelle,
ou si j'oublie de les montrer,
je dois envoyer les papiers du médecin
à la **Sécurité sociale**.

La **Sécurité sociale** et ma mutuelle me remboursent
mais cela prend plus de temps.



Règle 4 : je dois mettre à jour ma carte Vitale.

Je dois mettre à jour ma **carte Vitale** :

- tous les ans
- ou quand je change de situation.

Un changement de situation, c'est par exemple :

- un déménagement
- la naissance d'un enfant.

Par exemple, je peux mettre à jour ma **carte Vitale** dans une pharmacie.



Règle 5 : quelquefois, je dois informer ma mutuelle avant de me faire soigner.

Certains soins coûtent cher, par exemple certains soins pour les dents.

Dans ce cas, avant de me faire soigner je demande un **devis** au médecin ou au dentiste.

Un **devis**, c'est un papier qui dit :

- ce que le médecin ou le dentiste propose pour me soigner
- combien ça va coûter.



Je peux envoyer le **devis** à ma mutuelle pour savoir combien ma mutuelle me rembourse.



Ma mutuelle me dit :

- si tout est remboursé
- ou s'il me reste une partie à payer.

La partie qui me reste à payer s'appelle le **reste à charge**.



4. Les remboursements de la mutuelle.

Je veux savoir combien ma mutuelle rembourse.

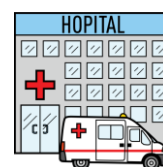


Il y a 5 types de remboursements :

- **Soins courants** : quand je vais chez le médecin ou à la pharmacie.



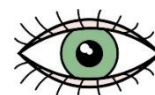
- **Hospitalisation** : quand je vais à l'hôpital.



- **Dentaire** : quand je vais chez le dentiste pour les dents.



- **Optique** : quand je vais chez l'ophtalmologue pour les yeux ou chez l'opticien pour acheter des lunettes.



- **Appareillage** : par exemple quand j'ai besoin d'**aides auditives** pour mieux entendre.



A partir de la page suivante, il y a des exemples pour mieux comprendre les remboursements d'une mutuelle.

Attention, ce sont des exemples.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Exemple 1 : les soins courants.

Je me sens mal.

Je vais chez mon **médecin traitant**.

Cela s'appelle une **consultation**.



Mon médecin me demande de payer **26,50 €** pour cette **consultation**.

26,50 €

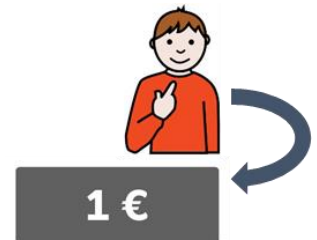
Quelques jours après, la **Sécurité sociale** me rembourse **17,55 €** sur mon compte bancaire.



La mutuelle me rembourse **7,95 €** sur mon compte bancaire en plus de la **Sécurité sociale**.



On dit alors qu'il y a 1 € de **reste à ma charge**. Cela s'appelle la **participation forfaitaire ou franchise**.



Attention, c'est un exemple.

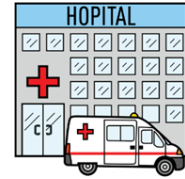
Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Exemple 2 : l'hospitalisation.

Je suis à l'hôpital plusieurs jours pour une opération.



Je préfère être tout seul dans ma chambre.
Une chambre pour une seule personne s'appelle une **chambre individuelle**.



Je demande combien coûte la chambre individuelle.

45 €

La **chambre individuelle** coûte **45 €** par jour.

Je veux connaître le **reste à ma charge** avant d'accepter.

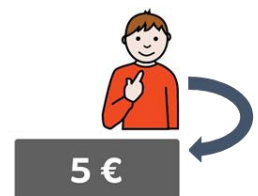
La **Sécurité sociale ne rembourse pas** la **chambre individuelle**.



La mutuelle rembourse **40 €** par jour pour la **chambre individuelle**.



Le **reste à ma charge** est donc de **5 €** par jour.



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Exemple 3 : les soins dentaires.

J'ai une dent cassée.

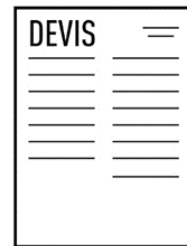
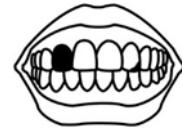
Je vais chez un dentiste.

Le dentiste propose de remplacer ma dent.

Le dentiste fait un **devis**.

Un **devis**, c'est un papier qui dit :

- ce que le dentiste propose de faire pour me soigner
- combien ça va coûter.



J'envoie le **devis** à la mutuelle.

La mutuelle me répond combien elle rembourse.

Si je suis d'accord, j'accepte le devis.

Le dentiste remplace ma dent.



Parfois, le dentiste propose de remplacer ma dent sans reste à charge.

Cela veut dire que la **Sécurité sociale** et la mutuelle remboursent toutes les dépenses.

On appelle cela le 100 % santé



Ma nouvelle dent coûte **500 €**.

Je dois payer le dentiste **500 €**.

500 €

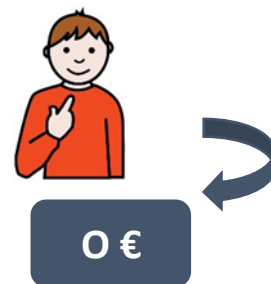
La **Sécurité sociale** me rembourse **72 €**.



La mutuelle me rembourse **428 €**.



Au total, je suis remboursé **500 €**
par la **Sécurité sociale** et la mutuelle.
Le **reste à ma charge** est de **0 €** avec le 100 % santé.



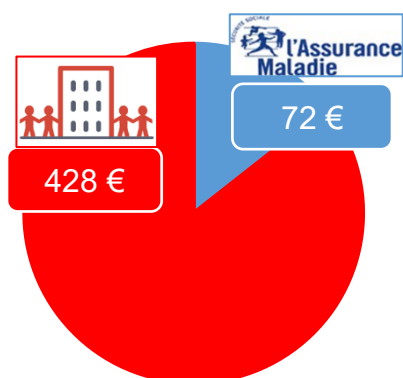
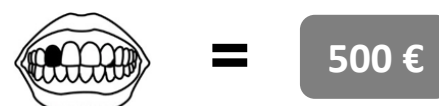
Pour mieux comprendre,
je peux regarder le dessin en-dessous.

Je peux aussi demander à quelqu'un de m'aider.



Ma dent coûte **500 €**.

Le dessin explique le remboursement de ma dent
avec le 100 % santé.



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Parfois, le dentiste propose de remplacer ma dent avec un reste à ma charge.

C'est lui qui décide.

Cela veut dire que la **Sécurité sociale** et la mutuelle ne remboursent pas toutes les dépenses.

Si je ne suis pas d'accord, je peux aller voir un autre dentiste.

Ma nouvelle dent coûte **554 €**.

Je dois payer le dentiste **554 €**.

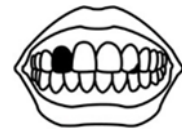
La **Sécurité sociale** me rembourse **72 €**.

La mutuelle me rembourse **250 €**.

Le **reste à ma charge** est donc de **128 €**.

Pour mieux comprendre, je peux regarder le dessin à côté.

Je peux aussi demander à quelqu'un de m'aider.

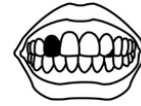


554 €



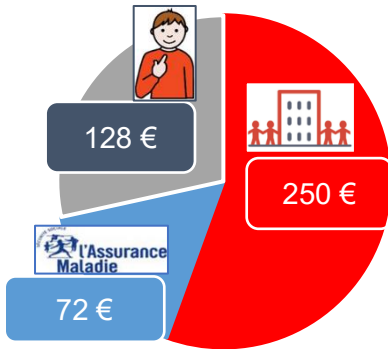
Ma dent coûte **554 €**.

Le dessin explique le remboursement de ma dent sans le 100 % santé.



=

554 €



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Exemple 4 : l'optique.

Je vois mal.

Je vais chez un docteur pour les yeux,
aussi appelé un ophtalmologue.

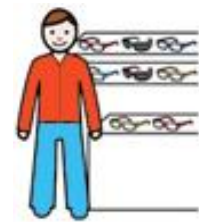


L'ophtalmologue me dit d'acheter
une paire de lunettes.



Une paire de lunettes, c'est 1 monture et 2 verres.

Je vais donc chez un vendeur de lunettes,
aussi appelé un opticien.



Je choisis une jolie monture qui me va bien.

Je demande un **devis** à l'opticien.

Un **devis** donne le prix avant d'acheter.



Sur le devis, l'opticien doit me proposer au moins une
paire de lunettes 100 % santé.

Cela veut dire que la **Sécurité sociale** et la mutuelle
remboursent toutes les dépenses.

Je peux accepter ou refuser un **devis**.

Je décide d'acheter une paire de lunettes
100% santé à **115 €**.



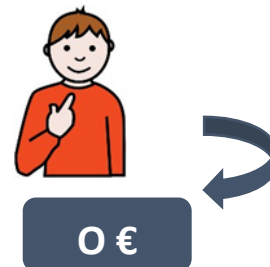
La **Sécurité sociale** me rembourse **20,70 €**.



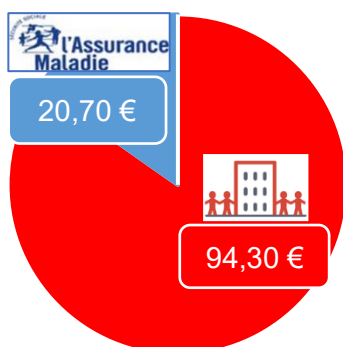
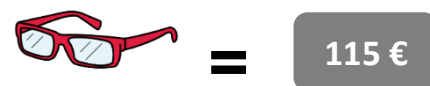
Ma mutuelle me rembourse **94,30€**.



Avec la carte de la mutuelle
je n'avance pas l'argent.
La mutuelle rembourse directement l'opticien.
Il y a **0 €** de **reste à ma charge**.



Pour mieux comprendre,
je peux regarder le dessin en-dessous.
Je peux aussi demander à quelqu'un de m'**aider**.
Ma paire de lunettes coûte **115 €**.
Le dessin explique le remboursement
de ma paire de lunettes 100 %
santé.



Attention, c'est un exemple.
Un exemple n'est pas toujours la réalité.
Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Je décide d'acheter une paire de lunettes à **356 €**
en dehors du 100% santé.

356 €

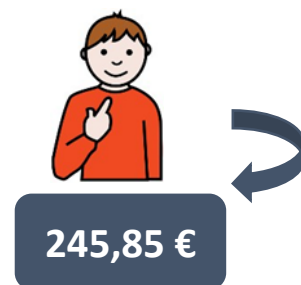
La **Sécurité sociale** me rembourse **9 centimes d'euro**.



Ma mutuelle me rembourse **110,06 €**.



Le **reste à ma charge** est donc de **245,85 €**.



Avec la carte de la mutuelle,
je n'avance pas l'argent sur la part remboursée par la
mutuelle.

La mutuelle rembourse directement l'opticien.

Pour mieux comprendre,
je peux regarder le dessin en-dessous.

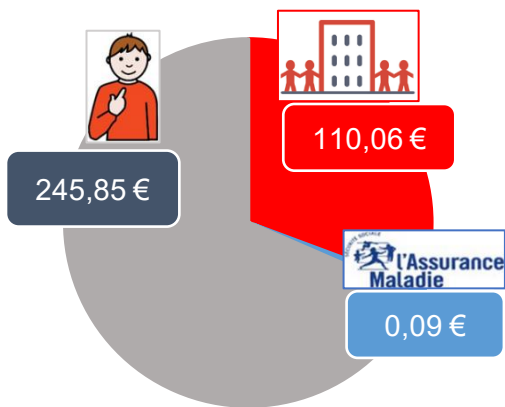


Je peux aussi demander à quelqu'un de m'aider.

Ma paire de lunettes coûte **356 €**.

Le dessin explique le remboursement de ma paire de lunettes.

 = 356 €



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Exemple 5 : l'appareillage

J'entends mal.

Je vais chez mon **médecin traitant**.

Mon médecin me dit d'aller voir
un docteur pour les oreilles.

Le **médecin spécialiste** des oreilles
est un otorhinolaryngologiste, aussi appelé ORL.

Je vais chez le **médecin spécialiste** ORL.



Le **médecin spécialiste** ORL me propose
une aide auditive pour chaque oreille.



Notre corps a parfois besoin d'aide pour fonctionner.
L'aide auditive aide mes oreilles à mieux entendre.

Je vais chez un vendeur d'aides auditives,
aussi appelé **audioprothésiste**.

L'**audioprothésiste** m'aide à choisir les aides auditives.

Je demande un **devis** à l'**audioprothésiste**.

Un **devis** donne le prix avant d'acheter.

Sur le devis, l'audioprothésiste doit me proposer au
moins une audioprothèse 100 % santé.

Je peux accepter ou refuser un **devis**.



Une aide auditive 100 % santé coûte **950 €**.

950 €

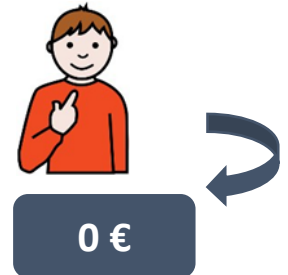
La **Sécurité sociale** me rembourse **240 €**.



La mutuelle me rembourse **710 €**.



Il y a **0 €** de **reste à ma charge**.



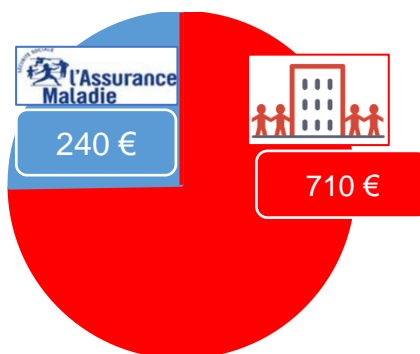
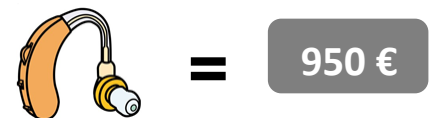
Pour mieux comprendre,
je peux regarder le dessin en-dessous.

Je peux aussi demander à quelqu'un de m'aider.



Mon aide auditive 100 % santé coûte **950 €**.

Le dessin explique le remboursement
de mon aide auditive.



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



Je décide d'acheter une aide auditive à **1 476 €**
en dehors du 100 % sante.

1 476 €

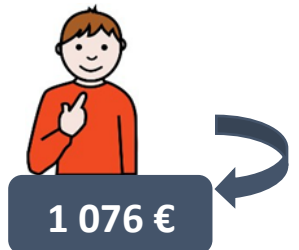
La **Sécurité sociale** me rembourse **240 €**.



La mutuelle me rembourse **160 €**.



Le **reste à ma charge** est de **1 076 €**.



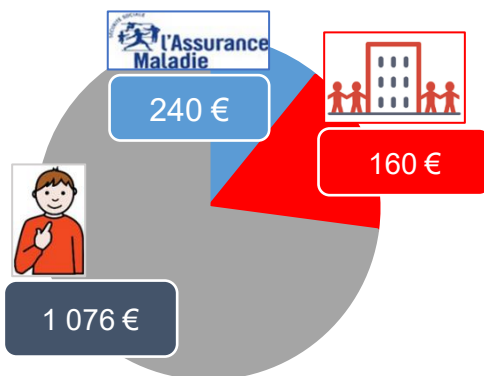
Pour mieux comprendre,
je peux regarder le dessin en-dessous.

Je peux aussi demander à quelqu'un de m'aider.



Une aide auditive coûte **1 476 €**.

Le dessin explique le remboursement
de mon aide auditive.



Si le **reste à ma charge** est trop cher pour moi
je peux demander à l'action sociale de la mutuelle
de m'aider à payer.

Pour comprendre l'action sociale de la mutuelle
je lis la page 29.



Attention, c'est un exemple.

Un exemple n'est pas toujours la réalité.

Pour être sûr, je regarde les papiers de ma mutuelle.



5. L'action sociale de la mutuelle.

En plus des remboursements,
la mutuelle peut m'aider.

Cela s'appelle l'action sociale.



Pour demander l'aide de l'action sociale de la mutuelle,
il faut :

- être **adhérent** de la mutuelle
- avoir un gros problème de santé
- avoir du mal à payer pour se soigner
- avoir du mal à payer la cotisation de sa mutuelle
- envoyer une demande d'aide.



Par exemple, je suis adhérent d'une mutuelle.

La **Sécurité sociale** et la mutuelle ne remboursent pas tout.

Je n'ai pas assez d'argent.

Je peux demander une aide à la mutuelle.

Ou j'ai parfois du mal à payer la cotisation de ma mutuelle.

La mutuelle peut m'aider pour payer ma cotisation pendant
quelques mois.



Des représentants des adhérents
regardent les demandes d'aide.



Ma demande peut être :

- acceptée
- ou refusée.



6. La prévention santé de la mutuelle.

Les mutuelles proposent des actions de **prévention santé** pour leurs adhérents.



La **prévention santé** m'aide à rester en bonne santé le plus longtemps possible.



Par exemple, ma mutuelle me propose des tests de **prévention santé** :

- pour vérifier si je vois bien
- pour vérifier si j'entends bien.



Par exemple, ma mutuelle me donne des conseils pour :

- bien manger
- arrêter de fumer
- arrêter de boire de l'alcool
- prendre soin de mes dents
- protéger mon dos
- faire du sport.



Par exemple,
ma mutuelle m'invite à des réunions.

Pendant ces réunions, je peux :

- parler de mes problèmes
- poser toutes mes questions sur la santé.



Ces réunions se passent :

- à mon travail
- ou près de chez moi.

La **prévention santé**

est un service de la mutuelle.

Je peux en profiter sans payer en plus.



Je contacte la mutuelle

pour connaître les actions de **prévention santé**

près de chez moi.



7. Les établissements et services de la mutuelle.

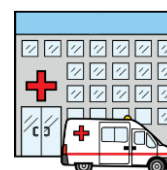
Certaines mutuelles ont des établissements pour soigner les personnes :

- des centres de santé pour voir des médecins ou des dentistes



- des cliniques.

Une clinique, c'est comme un hôpital.



Certaines mutuelles proposent aussi :

- des crèches pour garder les bébés quand les parents travaillent ou cherchent du travail.



- des maisons de retraite pour accueillir les personnes âgées qui ne peuvent plus rester seules chez elles

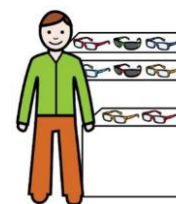


- des maisons d'accueil pour les enfants et les adultes en situation de handicap.



Certaines mutuelles proposent aussi :

- des magasins pour vendre des lunettes



- des magasins pour vendre des aides auditives



- des pharmacies pour vendre des médicaments.



Tout le monde peut y aller.



Je vais dans les établissements de soins des mutuelles
avec :

- ma [carte Vitale](#)

- ma carte de mutuelle.



Je ne donne pas d'argent au médecin ou au dentiste.

La [Sécurité sociale](#) et la mutuelle payent
directement les établissements.

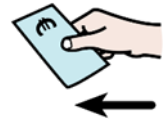


Je vais sur le site internet www.mutualite.fr
pour connaître les adresses près de chez moi.



8. La prévoyance de la mutuelle.

Une mutuelle sert à rembourser
une part de mes dépenses pour me soigner.



Une mutuelle peut aussi m'aider
si je ne peux plus travailler
parce que j'ai une maladie grave.



Elle peut aussi aider ma famille si je meurs.
Cela s'appelle la **prévoyance**.

Je peux choisir une **prévoyance** moi-même
ou mon entreprise la choisit pour tous ses travailleurs.

Pour cela :

- je signe un contrat de **prévoyance**
- je paye tous les mois.



Mon contrat de **prévoyance** m'aide dans 3 cas.

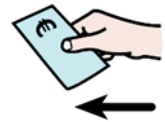
Cas 1 : l'incapacité temporaire de travail.

J'ai un accident de travail
ou je suis malade à cause de mon travail.
Je ne peux pas travailler pendant quelques temps.
Je suis en arrêt de travail.

Cela s'appelle l'**incapacité temporaire de travail**.



Mon entreprise ne me donne pas tout mon salaire.
La **Sécurité sociale** et mon contrat de **prévoyance** me donnent la partie du salaire qui manque.



Cas 2 : l'invalidité.

J'ai une maladie grave
ou un accident en dehors de mon travail.
Je ne peux plus jamais travailler.
Cela s'appelle l'**invalidité**.

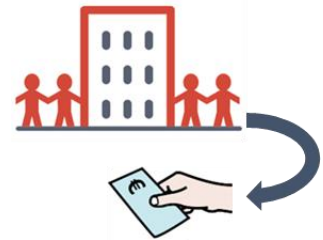


Je n'ai plus de salaire.

La **Sécurité sociale**
me donne de l'argent régulièrement.
Cela s'appelle une **pension**.



Mon contrat de **prévoyance** me donne aussi
de l'argent régulièrement.
Cela s'appelle une **rente**.



Je ne peux plus faire certaines choses tout seul,
par exemple :

- me déplacer
- m'habiller
- manger.



Pour continuer à vivre chez moi :

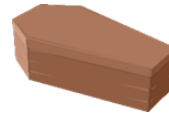
- je dois, par exemple, faire des travaux
- ou j'ai besoin d'une personne pour m'aider.



Mon contrat de **prévoyance** m'aide à payer.

Cas 3 : la mort.

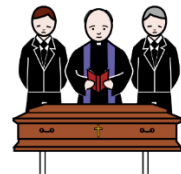
Mon contrat de **prévoyance** peut aider mes proches si je meurs.



Il existe 3 aides différentes :

- le capital **Frais d'obsèques** :

c'est une somme d'argent pour payer mon enterrement.



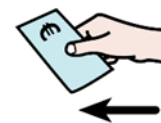
- le capital **Décès** :

c'est une somme d'argent donnée aux personnes que j'ai choisies.
Tout l'argent est donné en 1 seule fois.



- les **rentes** :

c'est de l'argent donné régulièrement à ma famille.

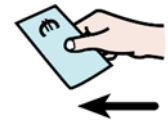


9. Je me demande pourquoi choisir une mutuelle.

Différentes entreprises remboursent

les dépenses de santé :

- les sociétés d'assurance
- les institutions de prévoyance
- les mutuelles.



1. Les sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance

sont des entreprises commerciales.

Le but des entreprises commerciales est de gagner de l'argent.



Les sociétés d'assurance proposent à leurs clients :

- une **assurance pour leur voiture.**

Par exemple, j'ai un accident de voiture.

Ma voiture est cassée.

L'assurance rembourse les réparations de ma voiture.



- une **assurance pour leur maison.**

Par exemple, il y a une tempête.

Le toit de ma maison est abîmé.

L'assurance rembourse les réparations du toit.



- une **assurance pour leur santé.**

L'assurance santé rembourse

une part de mes dépenses pour me soigner.



2. Les institutions de **prévoyance**

Les institutions de **prévoyance** sont des entreprises non commerciales.

Elles sont gérées par :

- des représentants des travailleurs
- des directeurs d'entreprises.

Les institutions de **prévoyance** proposent aux entreprises :

- des contrats de **prévoyance**
- des assurances santé

L'entreprise choisit le contrat pour tous ses travailleurs.



3. Les mutuelles

L'argent des mutuelles sert seulement :

- à rembourser les dépenses de santé
- à aider les **adhérents**.



Les mutuelles défendent 4 idées :

- l'universalité
- l'humanisme
- la démocratie
- la solidarité.

L'universalité

Tout le monde peut être **adhérent** d'une mutuelle :

- les travailleurs
- les retraités
- les étudiants
- les personnes malades ou en bonne santé
- les personnes âgées
- les personnes en situation de handicap
- tout le monde.



L'humanisme

Le plus important pour les mutuelles, c'est la personne : sa vie et sa santé.



La démocratie

Tous les **adhérents** de la mutuelle peuvent participer aux décisions importantes de la mutuelle.



Les **adhérents** peuvent voter pour choisir des représentants.

Ces représentants s'appellent des délégués.

Ils prennent les décisions importantes pour la mutuelle.

Par exemple, les délégués décident ensemble du prix de la **cotisation** de la mutuelle.

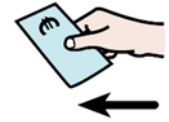


La solidarité

Tous les **adhérents** de la mutuelle payent une **cotisation**.



Les **cotisations** de tous servent à rembourser les dépenses de santé des **adhérents** malades.



Une part des **cotisations** sert aussi :

- à aider les **adhérents** en difficulté.

C'est l'action sociale.



- à aider les **adhérents** à rester en bonne santé le plus longtemps possible.

C'est la **prévention santé**.



- à créer de nouveaux établissements pour aider les gens à se soigner plus facilement.



Ce guide a été réalisé par un groupe de travail associant

- des résidents et travailleurs en ESAT
- des personnes des mutuelles et d'établissements mutualistes
- des partenaires

Le centre de la Gabrielle - MFPass à Claye-Souilly en Seine et Marne,
La Mutuelle Intégrance, la Mutualité Française et l'UNAPEI.

Crédits pictogrammes :

arasaac.org - Licence CC BY-NC-SA - auteur : Sergio Paulo

sclera.be - Licence CC BY-NC

© **European Easy-to-Read Logo** : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur www.inclusion-europe.org

Crédit photo :

© FNMF / Hervé Thouroude

Janvier 2024_Version 3



Vous pouvez aussi consulter
Le dictionnaire de la santé
en FALC sur :
www.mutualite.fr

